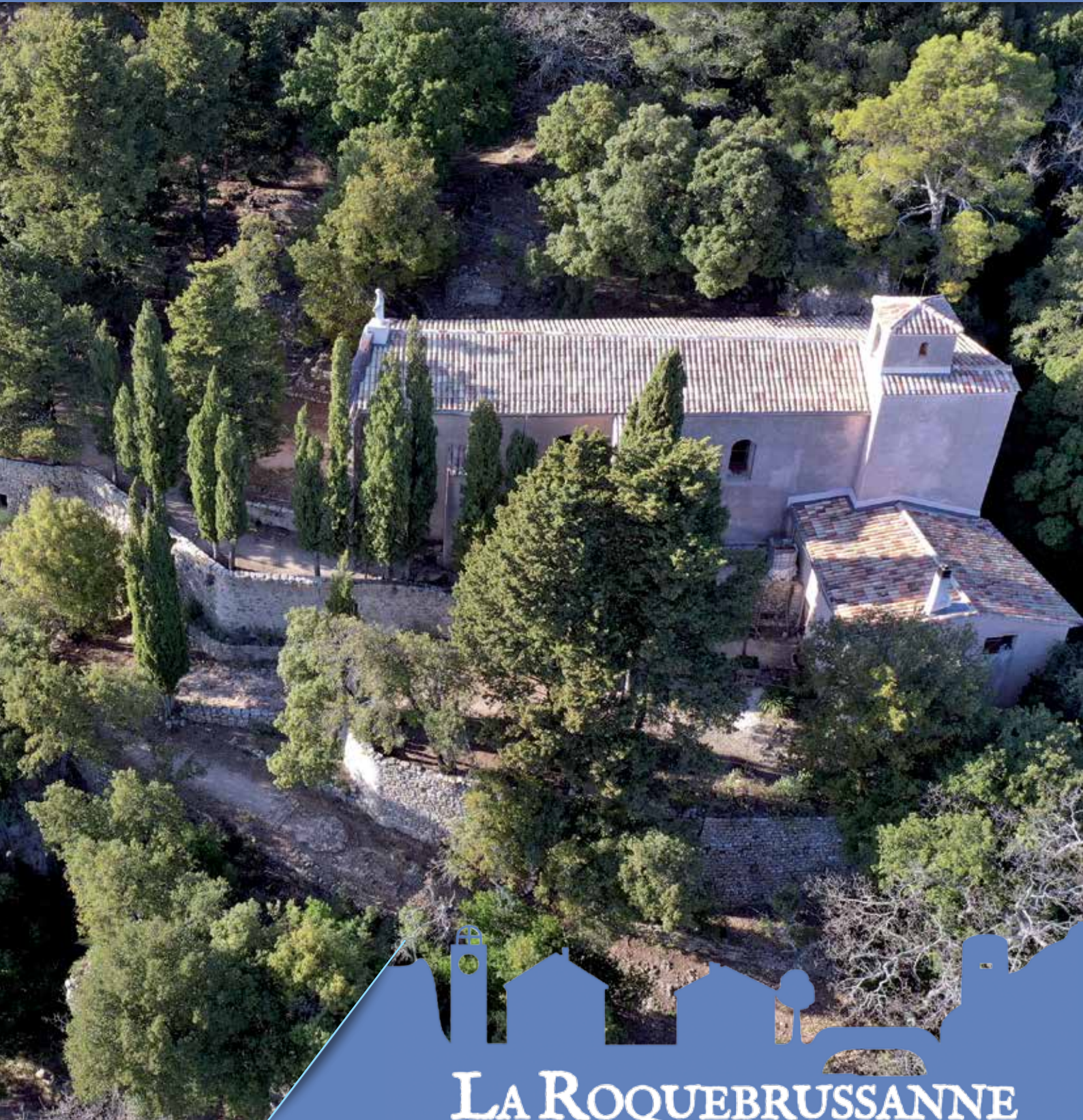




# Lou Pichoun Roquier

BULLETIN MUNICIPAL

n°36 Été 2021



## LA ROQUEBRUSSANNE

*Cultivons notre vraie nature*





**Michel GROS**

Maire de La Roquebrussanne  
Président des Maires Ruraux du Var  
Président du Parc Naturel Régional  
de la Sainte-Baume

## Le mot de Monsieur le Maire



### Agir plutôt que subir

Tout d'abord nous avons subi. Nous avons subi tous les manques : la ligne directrice du Gouvernement, le manque de gel hydroalcoolique, le manque de masques, le manque de vaccins, le manque de centres de vaccinations, le manque de lien social avec nos familles, nos amis etc.

Mais la Commune a agi, tout d'abord avec la distribution de masques, puis des tests de dépistage et enfin avec un centre de vaccination éphémère.

Aujourd'hui tout cela est derrière nous. Les manques ont été comblés et les restrictions qui complétaient le cortège de frustrations sont en passe d'être levées.

Aujourd'hui nous en avons « presque » fini de subir. Reste que nous devons maintenant collectivement agir afin de sortir de cette pandémie de manière durable et avec le moins de décès possible.

Nous devons être collectivement responsables. Il le faut. Cela passe évidemment par une vaccination massive de la population Française. Les derniers indicateurs font état d'une propagation du variant Delta dans la région, qui pourrait devenir préoccupante principalement chez les jeunes.

L'été est la saison idéale pour se retrouver, partager, bref revivre. Mais si nous voulons en profiter pleinement, il nous faut rester prudents et respecter encore les consignes qui nous sont données. Ne laissons pas ce virus nous gâcher la joie partagée de l'été.

Les festivités de l'été recommencent partout et La Roquebrussanne n'y fait pas exception, bien au contraire. Le programme qui a été concocté pour vous, par l'ensemble des associations, organisateurs et élu.e.s, a de quoi satisfaire petits et grands : défilé, chasse aux galets, concerts, repas collectifs, tournée Route 83, tournoi de pétanque, vide grenier, feu d'artifice, jeux pour enfants...

Mais l'été, ne l'oublions pas, est également la saison d'intervention du Comité Communal Feux de Forêt (CCFF) dont l'équipe de bénévoles récemment renouvelée patrouillera, cette année encore, pour notre sécurité. Je les en remercie au nom de tous les Roquier.e.s. La vigilance est de mise, encore plus cet été où l'on nous annonce de fortes chaleurs. Là aussi, agissons préventivement afin de ne pas subir.

L'activité municipale suit toujours son cours : les travaux des vestiaires du stade ont débuté, la plantation d'arbres (opération Arbres en Ville) se poursuit, le chauffage de l'église a été réalisé, les écoles ont bénéficié de travaux de sécurisation, la Commune a candidaté à l'obtention de la deuxième fleur du label Villes et Villages fleuris, la partie basse du trottoir des Molières permet une sécurisation des piétons, la toiture des anciennes écoles a été totalement rénovée... Vous retrouverez tout ceci plus en détails, et bien d'autres sujets encore tout au long de ce bulletin municipal.

Il me reste à vous souhaiter de belles vacances pour celles et ceux ayant la chance d'en prendre et de belles journées dans notre village où l'équipe municipale et moi-même aurons plaisir à vous rencontrer en Mairie, au détour d'une rue ou d'un chemin, ou lors des diverses manifestations.

La Roquebrussannement vôtre,

**Michel GROS**



*"Lou Pichoun Roquier"*  
Revue municipale d'informations

Directeur de la publication :

**Monsieur le Maire**

Rédacteur en chef :

**Bryan JACQUIN**

Adjoint délégué aux affaires scolaires,  
à la jeunesse et à la communication

Conception et réalisation technique :

**Studio CARGO**

Toulon

Impression :

**PRINT CONCEPT**

Aubagne

Dépôt légal en cours

Tirage : 1300 exemplaires

Les articles et photos des associations  
sont rédigés et  
utilisés sous leur seule responsabilité.



Imprimé sur papier recyclé et encres végétales

Photo de couverture :

Chapelle de Notre Dame d'Inspiration  
vue du ciel

# État civil

Le "Pichoun Roquier" ne peut annoncer que des événements transcrits sur les registres d'État civil ou sur demande expresse des familles.

## Ils sont nés

Le 22/02/2021 BUREAUX Liana  
Le 26/03/2021 BERNARD John, Marcel  
Le 02/04/2021 BRASY Thyam  
Le 20/05/2021 PHILIS SUZZONI Victoria, Sylvie, Corine

Toutes nos félicitations aux parents

## Ils se sont dit oui

Le 03/04/2021 MARRONNIER Adrien, Jacques, Marie  
et BODIN Karine, Josette, Pascale  
Le 19/06/2021 RODRIGUEZ Jean-Yves et MARTINEZ Sandrine

Félicitations pour les mariés !

## PACS

Le 06/05/2021 DOMINGUEZ Clément et VAUTHIER-BOTTE Elodie

Félicitations pour ces unions !

## Ils nous ont quittés

Le 07/02/2021 BLISSON Monique, Marie, Jeanne épouse CAULET  
Le 18/02/2021 RAZES Victor-Alain  
Le 24/02/2021 MALLERON Guy Germain Georges  
Le 03/04/2021 BUFFY DIT BUIRON Nadège épouse RIMBERT  
Le 03/04/2021 THOMAS Sébastien, Daniel, Alain, Michel  
Le 21/04/2021 BALNY Jacqueline, Georgette épouse BAILLET  
Le 26/04/2021 FASANINO Gilbert, Marcel, Louis  
Le 30/04/2021 GAMET Roger, René  
Le 03/05/2021 PUGET Jeanne, Marie, Louise  
Le 03/05/2021 RASTÈGUE Marie-Thérèse, Valentine épouse DOUDON  
Le 12/05/2021 CHAREYRON Andréa, Louise épouse BURDINAT

## Transcription de décès

Le 12/01/2021 PAIN Martine, Patricia épouse BODIN  
Le 06/03/2021 GAYOUT Olivier, François, Paul, Albert  
Le 06/03/2021 FOURNIER Michel, René  
Le 17/03/2021 RONGIER Jean-Pierre, Henri  
Le 21/03/2021 PLASSART Célestine épouse CORRE  
Le 07/04/2021 BAUDE Jean-Louis, Octave, Félix  
Le 16/04/2021 ROUBAULT Micheline, Renée épouse BARATON  
Le 19/04/2021 VIALE Nicole, Sylviane, Catherine épouse CHIAVARINO  
Le 20/04/2021 VERDOU Marc, Pascal  
Le 05/05/2021 NOUTARY Huguette, Micheline épouse ORSELLI  
Le 07/05/2021 NAUDON Claude, Emile, Alexandre, Roger

Les élus, les membres des associations et de la rédaction du Lou Pichoun Roquier présentent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

# Infos Mairie

## ☞ Téléphones utiles :

- **Mairie** : 04 94 37 00 90 / Fax : 04 94 86 81 72  
Courriel: mairie@laroquebrussanne.fr
- **Police municipale** : 04 94 86 87 57
- **CCAS** : 04 94 37 00 90 / 07 89 85 21 53
- **Médiathèque** : 04 94 86 81 91
- **Pharmacie de garde** : 3237 • **Pharmacie CHIARI** : 04 94 86 90 70
- **Taxis** : Y. PUZZOLA : 06 63 37 85 37 - Nicolas CANDELA : 06 20 69 19 98  
COSY TAXI : 06 28 29 03 63 - Romain HEBREARD : 06 72 46 85 23
- **Médecin** : Dr VIOT : 04 94 86 81 96 • **Kinésithérapeute** : M. CASTELLAS : 04 94 86 97 32 • **Psychologue** : E. TERUEL : 06 09 76 05 60
- **Infirmiers** : R. BOIVIN : 06 80 36 78 42 - J.F. CAULET : 04 94 86 91 44  
P. CAULET : 04 94 86 80 06 - É. CHAIZE : 07 68 89 44 29 - S. TERRANOVA : 04 94 86 96 85
- **Ostéopathie** : E. BEAUMEL 04 98 05 39 31 ou 06 02 10 70 70 • **Prothésiste dentaire** : GRACIA : 04 94 04 28 63
- **Aides et services à domicile** : 04 94 33 97 51 • **Assistante sociale** : 04 83 95 42 30
- **Identité canine** : 04 94 04 89 33 • **La poste** : 04 94 37 00 30 • **Eau** : SEERC : 08 10 75 77 57 • **ERDF Dépannage** : 09 72 67 50 83
- **Ramassage encombrants** : 1<sup>er</sup> lundi du mois • **Déchetterie** : 04 98 05 80 90
- **Communauté d'Agglomération de la Provence Verte** : 04 98 05 27 10



## ☞ Site internet :

[www.laroquebrussanne.fr](http://www.laroquebrussanne.fr)

@LaRoque83136

Le Conseil Municipal du 29 Mars 2021 était principalement consacré à l'approbation des comptes 2020 et au budget 2021. Malgré une année 2020 assez particulière, la gestion de la Commune a été saine et exemplaire puisque nous avons pu dégager un excédent de fonctionnement de **259.603 €** ainsi qu'un excédent cumulé d'investissement de **837.645,63 €**.

Toutefois, la baisse toujours plus grande année après année des dotations de l'État (170.000 € par an déjà perdus depuis 2015 auxquels vient s'ajouter une nouvelle baisse de 57.000 € depuis 2020) nous conduit aujourd'hui à devoir procéder à une augmentation du taux d'imposition du foncier bâti (à l'instar de Garéoult, Néoules, Bras, Correns, Montfort-sur-Argens, Tourves entre autres).

Afin d'être le plus précis sur le sujet, la Commune n'avait **pas augmenté ses taux depuis 2009** ! Nous sommes l'une des rares Communes au sein de l'agglomération de la Provence Verte, voire même du Var à n'avoir pas touché à l'imposition locale sur une période aussi longue.

Le taux d'imposition passera donc de **18,68 %** à **23,36 %** (soit +4,68 points). À titre d'exemple, sur une **base 1000**, cela représente une hausse de **47 €**, pour une **base 2000** l'augmentation sera de **94 €**, et ainsi de suite.

La réforme de la fiscalité locale vient ajouter un peu plus de complexité. En effet, la nouveauté de cette année sur votre feuille d'imposition est que le taux de la Commune et celui du Département (15,49 %) fusionneront. Ainsi, le taux du foncier bâti qui apparaîtra sera de **38,85 %** (23,36 % + 15,49 %). Il va de soi que la Commune n'aura pas augmenté son taux de 108 % ! Enfin, le taux du foncier non bâti reste inchangé (61,15 %) ce qui en fait un des plus faibles du secteur quand on le compare à la moyenne départementale qui s'établit à 70,83 % et quand dans certaines Communes, parfois limitrophes, il avoisine les 100 %.

Le budget 2021 qui a été adopté fixe les grandes orientations pour l'année. Ainsi, le projet des vestiaires du stade, né sous

## AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

<b>Résultat de la section de fonctionnement</b>	
a. Résultat de l'exercice 2020	- 495.970,30 €
b. Résultats antérieurs reporté R 002 du compte administratif (excédent)	+ 755.573,73 €
<b>Résultat à affecter : d. = a. + b. (1)</b>	<b>+ 259.603,00 €</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
c. Solde d'exécution d'investissement 2020	+ 316.082,60 €
d. Solde antérieurs reporté	+ 521.563,03 €
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	+ 837.645,63 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	+ 159.036,19 €
<b>Excédent de financement = e. + f.</b>	<b>+ 996.681,82 €</b>

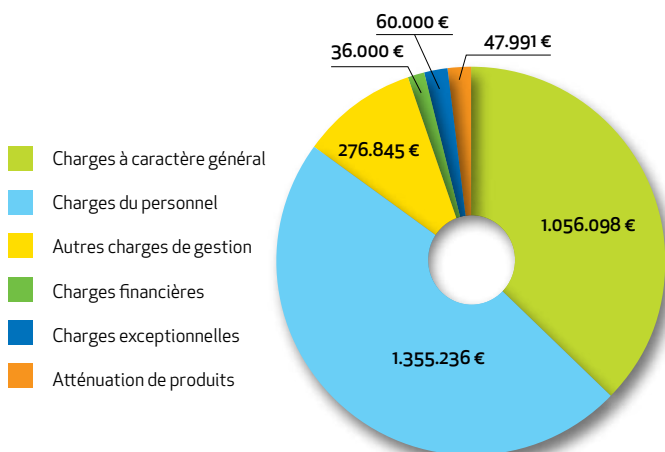
## AFFECTATION DU RÉSULTAT

Report en fonctionnement (R.002)	+ 259.603,00 €
Affectation en réserves (R.1068 en investissement)	0,00 €
Report en investissement (R.001)	+ 837.645,63 €

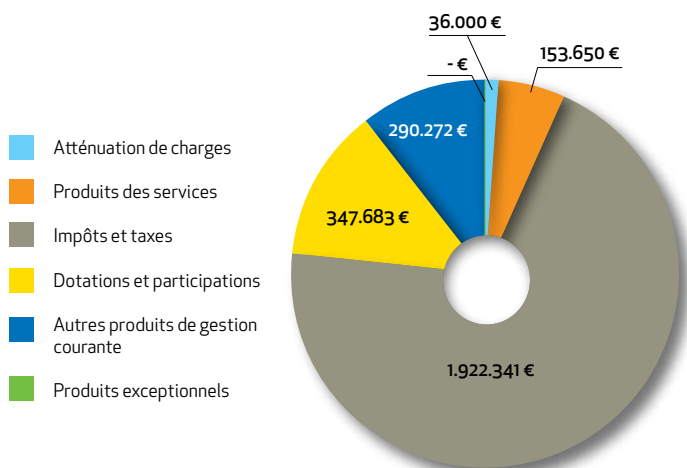
l'ancienne mandature et inscrit au budget depuis 2019 sans remarque particulière ni opposition et voté par la nouvelle équipe, sortira de terre. L'opération d'un montant total de **573.302,42 € H.T.** est subventionnée à hauteur de **406.000 €** soit environ **71 %**. Il est à noter que les subventions sont calculées sur le montant hors taxes du projet, mais aussi que la Commune récupérera la T.V.A. en fin d'opération. **Ainsi, le coût réel pour la Commune sera de 167.302,42 € soit 70,53 € par habitant** (sur la base de 2.372 habitants au 01.01.2021, source INSEE). **Sans ces subventions, les travaux auraient représenté la somme de 241,69 € par habitant !**

Cet équipement structurant répondra aux attentes et besoins des associations sportives. Nos jeunes et moins jeunes pourront ainsi s'entraîner et jouer avec des infrastructures adaptées et répondant aux normes.

## Fonctionnement dépenses réelles BP prévisionnel 2021



## Fonctionnement recettes BP prévisionnel 2021



## Chauffage de l'église

Le printemps a été l'occasion de réaliser les travaux du chauffage de l'église tant attendus par les fidèles depuis des années. Ce chauffage est désormais assuré par une pompe à chaleur d'une puissance de 36 kw alimentant des cassettes réparties dans l'église. Lors des essais, une température de 22 ° a très rapidement été atteinte.



## Anciennes écoles

La toiture des anciennes écoles a totalement été rénovée préservant ainsi le bâti rendu hors d'eau et hors d'air. Très prochainement, la façade principale va être repeinte afin de redonner un bel aspect à ce bâtiment.



## Trottoir du Chemin des Molières

Nous avons procédé à la création d'un trottoir au bas du chemin des Molières ainsi que la mise en place de 4 mats d'éclairage, un petit aménagement paysager et la mise en sécurité du cadre pluvial qui jusqu'alors était ouvert. Cet aménagement viendra sécuriser les déplacements des piétons.



D'ores et déjà, une deuxième tranche est en cours d'étude depuis la salle René Autran jusqu'au carrefour avec le chemin de l'Ubac.

## Incivilités

Les agents du Service Technique de la Commune œuvrent au quotidien pour assurer les travaux d'entretien, de propreté du village, mais sont de plus en plus mis à contribution pour assurer le nettoyage des incivilités de certaines personnes (« tags » sur les bâtiments communaux, ramassage des déjections canines, dégradations volontaires). Ce temps investi l'est au détriment d'autres actions pour notre village.



## Sensibilisation à la gestion forestière et au risque d'incendie de forêt. Massif de la Loube

La Commune de La Roquebrussanne et la Communauté d'Agglomération Provence Verte, soucieuses de la préservation de leur espace naturel, ont sollicité le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFPACA) pour mener une campagne de sensibilisation auprès des propriétaires forestiers du massif de La Loube.

Massif de la Loube en 1989 après les incendies



Massif de la Loube en 2021



Le CNPFPACA est un établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable de leurs forêts.

Et ce massif forestier présente des enjeux diversifiés, notamment la récolte de bois, la chasse, la randonnée, ses paysages pittoresques (Site des Orris), son histoire, et un risque incendie élevé. En août 1989, les flammes le parcouraient sur 1.000 hectares. Aujourd'hui, depuis le quartier des Molières jusqu'au Château des Chaberts, on peut encore observer les stigmates de ce feu avec une végétation de pin d'Alep jeune et dense qui à nouveau, 30 ans après, redevient un risque d'incendie extrême.

Mais ce massif forestier, sans grandes unités foncières, est morcelé, ce qui rend sa gestion difficile. En effet, sur les 1.200 hectares de superficie, on compte plus de 150 propriétaires.



Au cours de ces derniers mois, dans un contexte sanitaire délicat, trois réunions ont eu lieu en présence de représentants de la Mairie, des chasseurs, du PNR de la Sainte Baume et d'une dizaine de propriétaires. Le CNPFPACA a pu présenter les avantages pour les propriétaires de se regrouper afin de mener une gestion durable et concertée de leur forêt. Il existe aujourd'hui des aides qui permettent de financer leur regroupement en association et de subventionner des travaux d'amélioration sylvicole qui sont en général déficitaires.

Devant l'intérêt suscité, une sortie de terrain va être organisée en juin, conviant l'ensemble des propriétaires du massif. Un gestionnaire forestier nous fera visiter alors une forêt et les travaux sylvicoles entrepris dans celle-ci. Le CNPFPACA, dont un des objectifs fondamentaux est de fédérer la forêt privée, détaillera ensuite aux participants pourquoi et comment participer à cette démarche groupée qui représente la seule opportunité de mettre en œuvre une gestion durable.

## Projet « arbres en ville » en cours de réalisation

A travers ce projet, la Commune souhaite conforter son engagement en faveur de l'amélioration de la qualité du cadre de vie de ses habitants et étendre la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics et participer à leur embellissement (Place Gueit, stade municipal, cours de tennis, city stade, skate parc, parcours de santé).

L'objectif est d'enrichir le patrimoine arboré du village et d'embellir certaines zones par la réalisation de plantations.

Nous avons répondu à l'appel à projet « Arbres en ville » de la Région Sud-PACA qui a accepté notre dossier. Notre plan de financement a été grandement facilité car la subvention représente 80 % du prix des végétaux (28.000 €) avec un reste à charge pour la Commune 6.000 €.

La plantation a été réalisée en régie par les services techniques. À ce jour, la

première tranche a été réalisée. Le reste des plantations devrait se faire à partir de l'automne. Nous souhaitons conforter notre label « Village fleuri » en vue de l'obtention de la deuxième fleur.

### Détail des plantations

#### Place Gueit

Embellissement de la rue d'accès au parking avec un alignement de 13 arbres de Judée, et en son centre des arbres d'ornements (Paulonia, Marronnier, Sophora Savonier, Margousier) au port majestueux avec une belle floraison, permettant d'apporter ombrage aux visiteurs.

#### Abords du cimetière

Plantation de quelques Cyprès de Florence en alignement le long du mur d'enceinte avec des Ampelopsis afin de structurer et d'ornementer le mur fortement perçu depuis la RD5 qui est maintenant bordé par un alignement de 14 Tilleuls.





### Parcours de santé

Sélection d'arbres d'ornement pour apporter de l'ombrage aux sportifs et habitants pour favoriser le lien social tout en étant profitable à la biodiversité (2 Margousiers, 1 Paulonia, Sophora, 1 Marronnier, 1 Savonnier).

### Autour du stade

Plantation d'un alignement de 46 Cyprès de Florence le long du stade afin de créer un écran végétal. Cet alignement est accompagné d'une plantation de 32 Oliviers et de 54 Amandiers afin de caractériser l'entrée du village en espérant avoir un jour une récolte.

### Abords du skate parc et city stade

Plantation de 12 Acacias de Constantinople en rappel de ceux existants sur le parking et pour ombrager cet espace de jeux pour les enfants.

### Autour des cours de tennis

Plantation d'un Sophora, 2 Margousiers et 2 Marronniers pour apporter ombre et fraîcheur.

### Chemin des Molières

Début de plantation avec des arbres de Judée et des Cognassiers afin de paysager le tour du bassin de rétention et embellir la voirie.

Les prochaines étapes seront de renforcer l'écran végétal entre la RD64 et les jeux pour enfants, d'embellir le cœur du village avec quelques beaux sujets. Arbrer l'espace à coté du stade sur le parking des Craux, et paysager les abords du stade Caulet coté chemin des Molières.



## Une charrette des années 1900

Vous avez peut-être vu une charrette exposée à l'entrée du parking des Craux au milieu des Erables. Elle a été utilisée dans les années 1900 pour transporter du bois, du charbon, des pierres, et des denrées agricoles par Emile Venel, cultivateur, charretier à Méounes, dont l'épouse devait être à l'origine de l'acquisition car la plaque en cuivre (carte grise) mentionne le nom de Roubaud. Un grand merci à la petite fille d'Emile, Jeanne Lefebre, habitante de la Roquebrussanne pour ce don à la Commune. Les services techniques ont pris un soin particulier pour lui redonner son éclat et faire en sorte qu'elle soit là pour longtemps encore. On peut imaginer que dans une centaine d'années un véhicule à moteur que l'on utilise aujourd'hui sera lui aussi devenu une antiquité à exposer au regard étonné des passants.



## Composteur

Mardi 8 juin, le SIVED, Pierre Venel (Adjoint à l'environnement), l'association Les jardins d'Alfred, en collaboration avec les services techniques, ont organisé l'installation d'un composteur partagé à l'espace des Craux (derrière la borne de recharge pour véhicules électriques du parking des Craux).

Une solution collective de proximité, idéale pour transformer les déchets de jardin et de cuisine en compost.

Toute personne intéressée peut venir s'inscrire en Mairie et récupérer un seau à compost.



### Nouveau sur votre commune

Un composteur partagé vient d'être installé par la commune et le SIVED NG, près de chez vous, parking des Craux.

L'occasion pour commencer (si ce n'est pas déjà fait) à valoriser vos biodéchets (restes alimentaires, épaves, etc.)

**L'en profite !**

- Je m'inscrits à l'accueil de la mairie, je reçois un dossier et des documents sur les techniques de compostage.
- Je dispose mes biodéchets dans le bûche, puis je le transporte sur l'aire de compostage.
- Je dispose dans le bac d'apport mes biodéchets et j'ajoute la même volume de branchage (à disposition sur site).
- Si je souhaite participer à une formation compostage, je contacte le SIVED NG.

### Le compostage mode d'emploi

**Le compostage, c'est quoi ?**  
Le compostage est un processus de transformation des biodéchets et végétaux, qui mène à la création d'un humus et de micro-organismes, permet d'obtenir du compost. Cet amendement organique est très utile pour enrichir les sols.

**Préparer son compost :**  
Composter ses propres déchets est le choix de responsabilité idéal, à la fois économique et écologique. Elle permet de réduire le coût de traitement et de limiter les achats d'engrais.

**Les enjeux du compostage :**  
Actuellement, les biodéchets représentent 1/3 de nos déchets ménagers. Un gisement non exploité, dont le traitement par enfouissement ou incinération est très coûteux et polluant.

### La recette pour un bon compost

**Je mets dans mon compost :**

- Apports de matière organique : légumes, éplures, restes de cuisine, déchets de viande, os, coquilles d'œufs, déchets de poisson, déchets de volaille, déchets de viande, déchets de poisson, déchets de volaille.
- Apports de matière verte : tontes de gazon, déchets de jardin, déchets de végétaux, déchets de végétaux.
- Apports de matière brune : déchets de bois, déchets de bois, déchets de bois.
- Apports de matière grise : déchets de papier, déchets de papier, déchets de papier.

**Je ne mets pas :**

- Produits chimiques, produits vétérinaires, produits vétérinaires, produits vétérinaires.
- Produits dangereux, produits dangereux, produits dangereux.
- Produits inflammables, produits inflammables, produits inflammables.
- Produits toxiques, produits toxiques, produits toxiques.
- Produits corrosifs, produits corrosifs, produits corrosifs.
- Produits volatils, produits volatils, produits volatils.
- Produits volatils, produits volatils, produits volatils.

## Ramassage des ordures ménagères

Depuis le mois de décembre 2020, une campagne de rappel à l'attention des administrés du centre village a été menée par les ambassadeurs du SIVED, en collaboration avec la Police Municipale, afin de rappeler la nécessité de rentrer les bacs individuels après chaque collecte pour des raisons de préservation de la qualité du cadre de vie mais pour aussi éviter les pertes et les vols.

Malheureusement, malgré les rappels successifs durant 5 mois (contacts pris auprès des administrés concernés, visites sur place du SIVED et de la Police Municipale et rencontre avec les administrés, encart dans le journal municipal de Février 2021, lettre d'information Communale du mois de Mai 2021 entièrement consacrée au SIVED et au tri), des bacs individuels ont été retirés par le SIVED aux riverains récalcitrants.

À l'avenir, les bacs restants sur la voie publique seront systématiquement retirés.

Le SIVED NG reste à votre disposition et à votre écoute au **04 98 05 23 53** pour trouver avec vous la solution la plus adaptée à votre situation. Les agents du service technique ont procédé à l'aménagement d'entourages autour des conteneurs poubelles collectifs (Chemin des Blanchés, Chemin de Fioussac, Chemin de la Foux, Chemin de la Savonnière).



## Opération « Fleurissons le Village »

Dans le cadre des différentes actions menées par la Commune pour l'obtention de la deuxième fleur du concours Villes et Villages fleuris, Pierre Venel et Sabine Fontanille ont incité les villageois à fleurir leurs balcons.

Pour ce faire, tous les participants qui s'étaient au préalable inscrits en Mairie se sont vus remettre le samedi 15 Mai 2021 des plants horticoles composés de pétunias, bégonias, œillets d'Inde et impatiences.



## Entrées de la Commune

L'équipe du Service Technique a procédé à l'installation de 2 panneaux « Bienvenue à La Roquebrussanne ».

Outre le caractère sympathique, cette initiative a pour but de promouvoir tout au long de l'année les manifestations et événements se déroulant sur le territoire Communal.

Les associations désireuses de pouvoir installer leur propres bâches peuvent se renseigner auprès de la Mairie au **04 94 37 00 90** ou [mairie@laroquebrussanne.fr](mailto:mairie@laroquebrussanne.fr)

De plus, si vous avez l'œil, vous remarquerez que le panneau reprend la coupe du village et son patrimoine emblématique: à ses extrémités le Pical et le Pigeonnier, et au milieu la tour de l'horloge et un des ponts où coule la latte.





## Un CCAS pour vous aider

Le C.C.A.S de La Roquebrussanne vous accueille du lundi au vendredi (sauf le mercredi).

Une première rencontre peut permettre de faire le bilan d'une situation et de vous orienter vers des dispositifs non connus du public, de mettre en œuvre un accompagnement social pour vous aider à gérer au mieux les épreuves de la vie : difficultés d'ordre sociales, administratives, familiales, financières, économiques en lien avec la crise sanitaire ou autres.

L'équipe du CCAS est à votre disposition avec ou sans rendez-vous.



## Évènements CCAS

➔ Du 20 mai 2021 au 17 juin 2021

### Atelier prendre soin de soi après 60 ans :

Pendant un mois, toutes les semaines, offrez-vous trois heures de convivialité en participant à notre atelier « prendre soin de soi ».

Dans un esprit bien veillant et ludique, une conseillère en image vous accompagne pour vous transmettre des conseils de mise en valeur de votre visage et de votre silhouette, vous aider à être attentif à vos besoins et vous encourager à vous affirmer. Éléments clés pour renforcer votre estime de vous-même ! Ces séances sont gratuites et sont également l'occasion de décrypter les recommandations de santé et d'échanger sur la notion de bien vieillir.



➔ Du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 15 septembre 2021

### Plan Canicule

Dans le cadre du déclenchement du plan canicule par le Préfet du Var, les familles sont invitées à se faire recenser, à signaler leurs proches et voisins ayant une situation de fragilité. Ces personnes seront inscrites sur le registre de la commune.

Pendant la période de Canicule, elles seront régulièrement appelées ; les bons réflexes à appliquer leur seront communiqués. Les élus et bénévoles distribuent des Brumisateurs aux personnes dites « fragiles » dans la première quinzaine de juin. Si vous avez connaissance d'un administré de La Roquebrussanne se retrouvant isolé, merci de le signaler au CCAS.



➔ Le 11 juin 2021

### Remise d'une clé USB aux élèves de CM2 de l'école élémentaire de La Roquebrussanne

La municipalité félicite les élèves de l'école élémentaire pour le passage du CM2 au second cycle. L'entrée en 6<sup>ème</sup> est un pas important pour l'avenir. Pour marquer cette étape, l'équipe du CCAS a offert une clé USB à chaque futur collégien de la Commune.



➔ 1<sup>er</sup> juillet 2021

### « Papot'Âge »

Le projet « Papot'Âge » est une action mise en œuvre par le CCAS et l'association Pause Théatine.

Un moment de détente est proposé au domicile des personnes fragiles ou isolées (écoute musicale, jeux, lecture, ou visio avec la famille etc.). Cette démarche apporte un soutien à l'aidant et à l'aidé. Elle favorise le dialogue en dehors du lien de dépendance et permet, le temps d'un instant, de s'évader.



Informations et Inscriptions au CCAS : 04.94.37.00.99

➔ 1<sup>er</sup> Septembre 2021

### Bourse au permis / Bourse au Bafa

#### • Bourse permis :

La bourse au permis s'adresse aux jeunes administrés de moins de 25 ans résidant sur la commune qui souhaitent passer le permis de conduire. La Commune prend en charge le code et un quota d'heures est défini par l'auto-école. En contrepartie, l'administré doit 80 heures de bénévolat au sein de la Mairie.



#### • Bourse Bafa :

La bourse Bafa s'adresse aux jeunes administrés de moins de 25 ans résidant sur la Commune et qui souhaitent passer le Bafa. La Commune prend en charge le stage de base et le stage d'approfondissement. En contrepartie, l'administré doit faire bénévolement son stage théorique auprès du Centre de Loisirs de La Roquebrussanne.



➔ Du 28 Septembre au 14 décembre 2021

### Atelier Équilibre à partir de 60 ans

L'atelier permet aux participants de reprendre gratuitement une activité physique régulière adaptée à leur âge afin de réduire les risques de chutes. Elle est confiée à un éducateur sportif formé en gérontologie, en kinésio et en ergologie, en médecine du sport et en animation sportive.



➔ 30 septembre 2021

### Journée de repérage et prévention séniors

L'action journée de repérage prévention Séniors est l'occasion de rencontrer différents professionnels de la santé et de bénéficier de consultations de prévention et de dépistages santé gratuites et personnalisées (dépistage de glycémie, Indice Masse Corporelle, bucco-dentaire, visuel, dentaire, bilan auditif, cancers etc.)



➔ 8 octobre 2021

### Pièce de théâtre « Médicament Souvenir »

À l'occasion de la semaine bleue, le CCAS en partenariat avec la Mutualité Française offre ce divertissement. Ce spectacle illustre des situations vécues et anecdotiques qui permettent au public de formuler des messages précis sur des préoccupations de santé.



➔ Décembre 2021 (date à définir)  
**Repas des aînés ou distribution des colis de Noël.**



# Ca s'est passé à La Roquebrussanne ...

## ◆ 19 Février 2021

Visite de **Joël GIRAUD**, Secrétaire d'État chargé de la Ruralité, **Valérie GOMEZ-BASSAC**, Députée du Var, et **André GUIOL**, Sénateur du Var, dans le cadre du plan « France Relance » qui subventionnera une partie des travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Fernand Raynaud.



## ◆ 02 Mars 2021

Visite des étudiants de l'**école nationale supérieure d'architecture de Marseille** qui ont rencontré les acteurs locaux du territoire (élus, élèves, viticulteurs et producteurs des Communes de la Roquebrussanne, Néoules et Garéoult) afin de mener une réflexion sur les perspectives d'avenir de la plaine de l'Issole, tant au niveau de l'agriculture que de l'architecture.



## ◆ 30 Mars et 28 Avril 2021

Déploiement par la **Sécurité Civile de Brignoles (UIISC7)** d'un centre de vaccination éphémère. Il s'agissait pour l'unité de la première intervention de ce type.

Les administrés s'étant volontairement inscrits sur le registre des personnes vulnérables ou à risques dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (risques météorologiques, canicule etc.) ont été enregistrés en priorité sur le centre de vaccination. Ceci a révélé l'importance de ce registre dont les inscriptions sont toujours trop peu nombreuses malgré les annonces régulières d'y procéder.

Au total, **271 personnes** ont pu bénéficier de ce service de proximité.

La Commune reste précurseur dans la lutte contre l'épidémie de COVID19 : déjà au mois de décembre, elle était la première commune rurale du Var à accueillir un centre de dépistage mobile.



## ◆ Avril 2021

Distribution de chocolats de Pâques aux Séniors par l'équipe du C.C.A.S.



## ◆ 06 Mai 2021

Campagne de dépistage, par tests salivaires, à l'attention des élèves des écoles maternelle et élémentaire.

Aucun cas positif de révélé.



## ◆ 08 Mai 2021

Commémoration du 76<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, en présence de **Valérie GOMEZ-BASSAC**, Députée du Var



## ◆ 25 Mai 2021

Démonstration de **Johan GARCIN**, champion de VTT descente, en présence de **Valérie GOMEZ-BASSAC**, Députée du Var, sur le projet de piste actuellement en cours de construction.



## ◆ Du 01 au 15 Juin 2021

Exposition dans le hall de la Mairie sur le thème « Le patrimoine de la république en Provence verte »



## ◆ 13 Juin 2021

Vide Grenier (80 exposants) organisé par le Comité d'Animation Roquier (C.A.R.).



## ◆ Chaque jeudi matin

Le marché hebdomadaire du jeudi prend de l'ampleur au fil des semaines.

Vous y trouverez une épicerie bio, des produits Corses, une rôtisserie, un maraîcher, un boucher/charcutier, des habits, un poissonnier, des olives, une mercerie, des apéritifs originaux et bien d'autres choses !



## Service Enfance et Loisirs : un sondage positif

Le service n'a cessé, depuis 6 ans, de vouloir s'améliorer pour satisfaire au mieux les familles de la Commune. Les services proposés, comme la pause méridienne, les périscolaires matin et soir, ainsi que le centre de loisirs périscolaire (mercredis) et extrascolaire (vacances), ont fait l'objet d'un sondage auprès des familles. Il se dégage des résultats une satisfaction globale.

En ce qui concerne le service cantine, autant l'ambiance que les repas sont appréciés des enfants. Quant aux parents, ils considèrent que le prix actuellement appliqué est en adéquation avec la prestation.

Ce qui caractérise le changement le plus important du service est la mise en place du "Portail Famille". Le résultat est très positif puisqu'à une très large majorité, les familles trouvent les démarches administratives plus simples avec cet outil et l'utilisent facilement.



## Au centre de loisirs cet été...

« Je veux être heureux, alors, je suis et j'agis » (Les Mystérieuses Cités d'Or)

Qui n'a jamais rêvé de partir à l'aventure, de découvrir des trésors, de conquérir à travers des contrées truffées de pièges ?

Et si je vous dis qu'il y a un endroit où cela est possible ?

Le centre de loisirs de La Roquebrussanne, qui ouvrira les portes de son arche, pas si perdue, **du Jeudi 8 Juillet au Vendredi 7 Août 2021**, recherche des petits et grands aventuriers pour aider notre équipe diplômée et experte en voyage fantastique. Un programme riche et varié permettra aux enfants, répartis en plusieurs groupes, de s'amuser !!!

Entre intervenants, sorties et mini camps, s'évader est une priorité pour cet été.

La directrice, Marina, et son bras droit Vanessa useront de leur boussole pour orienter l'équipe et leurs petits acolytes sur des missions un peu lointaines... Rachel est alors missionnée pour organiser les excursions et prévenir de tous dangers !!!

Une mission de 3 jours pour les 8- 12 ans **du 12 au 14 Juillet** dans le Verdon : il te faudra escalader, pédaler, faire preuve d'esprit d'équipe, de talent culinaire pour réussir cette aventure ; Cette mission étant de la plus haute importance, nous envoyons les maîtres de l'aventure, Laetitia, Virginie et Marina pour accompagner les enfants.

Pour les curieux qui ont 6-7 ans, quoi de plus aventureux que de dormir 3 jours dans une ferme pédagogique à Ginasservis !!! Viens découvrir les secrets de fabrication du pain, de la confiture, également le secret pour s'occuper des animaux... Cette mission est confiée à Vanessa, Pauline et Virginie **du 21 au 23 Juillet**.

Tu as entre 8 et 12 ans et tu préfères peut-être retrouver un trésor sur l'île de Port-Cros ? C'est possible **du 28 au 30 Juillet**. Au programme, découverte de la faune et la flore de l'île, veillée astronomie et baignade, sans oublier la traversée en bateau (de pirate). Les expertes en chasse au trésor sont envoyées sur cette île (Rachel, Justine et Virginie), elles seront d'une aide précieuse pour les enfants !!!

« Nul ne connaît les secrets de l'Arche ... » (Les aventuriers de l'Arche perdue, Dr Marcus Brody)

Dans l'Arche de La Roquebrussanne, viens décoder ses secrets, résoudre ses mystères, te surpasser à travers des épreuves et braver tous les défis que Valère, Véronique et Arthur te prépareront.

Et enfin pour témoigner de toutes les aventures de cet été Chloé, notre reporteur, utilisera tous les objectifs pour représenter le centre de loisirs.



## Pass Culture

Désormais, chaque jeune pour ses 18 ans recevra un **Pass Culture** de 300 € via une application où il pourra réserver des propositions culturelles de proximité: ciné, concerts, spectacles, cours artistiques, livres, jeux vidéos...



**Le pass Culture, c'est**  
l'appli qui te propose des milliers d'offres culturelles près de chez toi et partout en France\*.

L'année de tes **18 ans** tu disposes de **300€** crédits directement sur l'appli pour :

- des places de concerts, de cinéma, de théâtre,
- des festivals, des livres, des vinyles,
- des abonnements à des plateformes de streaming, des cours de musique et de danse...

Tout ça en téléchargeant l'appli

Plus d'infos sur [pass.culture.fr](https://pass.culture.fr)  
\* en France métropolitaine et Outre-mer.

## Mission Locale Ouest Haut-Var

Si vous avez entre 16 et 25 ans et que vous êtes déscolarisés, la Mission Locale vous reçoit afin de vous accompagner dans votre projet professionnel.

**C'est un service gratuit**, sans aucune obligation.

La Mission Locale peut répondre à des demandes concernant l'orientation, la formation, l'emploi, les droits, la santé, le logement, la mobilité, le budget...

Contact: 04 94 69 68 14



## Pass'Sport

Le **Pass'Sport** s'adresse aux allocataires de l'Allocation de Rentrée Scolaire 2021 (ARS), et aux jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Les familles éligibles seront notifiées de cette aide par un courrier dans la 2<sup>ème</sup> moitié du mois d'août. Elles devront présenter ce courrier aux clubs sportifs de leur choix et volontaires du réseau Pass'Sport lors de l'adhésion de leur enfant et se verront retrancher 50 euros à l'inscription.

Cette aide sera cumulable avec les dispositifs similaires mis en place par de nombreuses collectivités et les aides de la Caisse d'Allocations Familiales.

## Concours du Meilleur Apprenti de France : un Roquier récompensé

**Mattéo DAUPHIN** est un jeune Roquier de 17 ans. Arrivé dans notre village en 2009, il y poursuit sa scolarité dans nos deux écoles puis au Collège Guy de Maupassant de Garéoult où il obtient son brevet.



Mattéo DAUPHIN

Dès son plus jeune âge il aime cuisiner avec son papa et son grand-père. C'est donc tout naturellement qu'il intègre le Lycée Anne-Sophie Pic de Toulon au sein duquel il est inscrit en bac pro cuisine.

Il est actuellement en stage professionnel à l'Auberge des Tuileries de Forcaqueiret. D'une détermination sans faille et au prix de nombreuses heures de travail et d'entraînements, Mattéo s'est présenté à la sélection du concours de Meilleur Apprenti de France le 24 Mars 2021 et s'est vu décerner la médaille d'or départementale et la médaille d'argent régionale!

En septembre prochain, Mattéo suivra un stage en Corse dans un Hôtel Spa 5 étoiles dirigé par le Chef Jean-Luc L'Hour (ancien Meilleur Ouvrier de France).

Nous adressons toutes nos félicitations à Mattéo et lui souhaitons un très bel avenir professionnel!



## Sécurisation des écoles

Au mois de novembre 2020, la Commune a répondu à l'appel à projet du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (F.I.P.D.). Ce fonds est destiné à financer la réalisation d'actions de prévention de la délinquance mais également des projets de sécurisation. Aussi, l'un des axes de l'appel à projet concernait la sécurisation des écoles.

C'est ainsi que la Commune a déposé un dossier de demande de subvention pour chacune de ses écoles, pour un montant global de **43.314 €**. Nous avons obtenu le taux maximal de subvention (**80 %**) soit une somme de **34.651 €** (reste à charge pour la Commune : **8.663 €**). Les travaux ont été réalisés durant les vacances d'hiver et de printemps au sein des établissements scolaires.

Au programme des travaux: remplacement et renforcement des portails et clôtures, installation de visiophones, mise en place d'un système d'alerte PPMS (plan Particulier de Mise en Sûreté) par balises directement reliées aux services de secours, barreaudage de fenêtres, éclairage extérieur. Avec ces aménagements, la sécurité des enfants et des différents personnels est renforcée et répond au niveau d'exigence des services de l'État.



## Remise d'une clé USB aux futurs élèves de 6<sup>ème</sup>

Vendredi 11 Juin, **Nathalie WETTER** (Conseillère municipale déléguée au CCAS, **Bryan JACQUIN** (Adjoint délégué aux affaires scolaires) et **Lucie LECOUBLET** (Responsable du CCAS) ont distribué aux élèves de CM2 une clé USB à l'effigie de la Commune pour leur entrée en 6<sup>ème</sup>. Ce cadeau, apprécié des élèves, leur permettra de constituer leur trousseau pour le collège, notamment en technologie.



## Centre Social et Culturel Intercommunal du Val d'Issole

**Nathalie WETTER** - nathalie.wetter@laroquebrussanne.fr  
Conseillère Municipale, déléguée au Centre Communal d'Action Sociale et au Centre Social et Culturel du Val d'Issole



## ➤ Vendredi 2 Juillet

**18 h :** Fête des Terrasses (2<sup>e</sup> édition).  
Dégustation des vins des vignobles Roquiers, repas et soirée DJ (Bar des Sports)  
Réservations : 06 29 94 52 73



## ➤ Du 9 au 14 Juillet

Marché nocturne (Place Gueit)

## ➤ Vendredi 9 Juillet

**16 h :** Animation pour enfants  
**18 h :** Défilé déguisé dans les rues suivi d'un pique-nique partagé (Place Gueit)  
**21 h :** Soirée musicale avec l'orchestre SCARLET LIPS (Place Gueit)



## ➤ Samedi 10 Juillet

**16 h :** Tournoi de pétanque



**19 h :** Repas Couscous (Place Gueit)  
Réservation Association CAR  
06 88 85 05 89



**21 h :** Soirée sosie Michael Jackson

**23 h :** Soirée DJ



## ➤ Dimanche 11 Juillet

**10 h / 18 h :** Jeux d'eau pour enfant (buvette sur place)  
**19 h :** Théâtre de Rue (Place Gueit)  
**21 h :** retransmission sur grand écran de la finale de l'Euro de football (Place Gueit. Buvette sur place)

## ➤ Lundi 12 Juillet

**21 h :** Soirée Karaoké (Place Gueit)

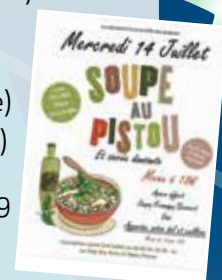
## ➤ Mardi 13 Juillet

**10 h / 16 h :** Matinée animations récréatives "Allonzenfants", structures gonflables  
**21 h :** Concert Christian Gil "Johnny Live Expérience" (Place Gueit)  
buvette sur place



## ➤ Mercredi 14 Juillet

**10 h :** Accueil des nouveaux Roquiers (Mairie)  
**11 h :** Visite du Village par l'association "La Roque se Raconte"  
**12h :** Apéritif Républicain (devant la Mairie)  
**19h :** Repas - Soupe au Pistou (Place Gueit) avec orchestre "Greg et Pat"  
Réservation Ass. CAR 06 88 85 05 89  
**21 h 30 :** Défilé de majorettes jusqu'au Stade  
**22 h 30 :** Feu d'artifice  
Défilé des majorettes jusqu'à la Place Gueit suivi d'un bal DJ



## ➤ Vendredi 23 Juillet

**21 h :** Route 83 avec Sébastien El Chato, Patrik Cottet-Moine, Concours de chant  
Buvette sur place



## ➤ Dimanche 1<sup>er</sup> Août

Vide grenier dans les rues du village  
Buvette sur place  
Inscriptions ouvertes jusqu'au **samedi 24 Juillet 2021**  
Les tarifs :  
• 3,50 € le mètre pour les Roquiers  
• 4,50 € le mètre pour les non-Roquiers  
Contacts : COF au **07 69 04 64 01**  
ou [cof@laroquebrussanne.fr](mailto:cof@laroquebrussanne.fr)



## ➤ Mercredi 18 Août

Commémoration de la Libération de La Roquebrussanne (Défilé de voitures, fanfare et apéritif devant la Mairie)

## L'identification d'un chat mais pourquoi faire ?



L'identification d'un chien ou d'un chat est obligatoire avant toute cession gratuite ou payante. Elle doit être faite par le détenteur qui cède l'animal.

L'identification est effectuée par un vétérinaire. Elle comporte, d'une part, le marquage de l'animal par puce électronique (ou tatouage) et, d'autre part, l'inscription au fichier national d'identification des carnivores domestiques (Icad).

La même amende est applicable au détenteur qui fait identifier son animal par une personne autre qu'un vétérinaire.

Avec le décret n°2020-1625 du 18 décembre 2020 (**publié au Journal Officiel le 20 décembre 2020**), cette obligation est étendue, depuis le 1er janvier 2021, tous les particuliers et les professionnels doivent identifier leurs chats, quel que soit leur âge, dès lors que le félin est né après le 1er janvier 2012. Le fait de céder l'animal non identifié ou de détenir un chat non identifié né après le 1er janvier 2012 peut être puni d'une amende de 750 €. Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>



L'association Les Chaperlipettes en partenariat avec la commune de la Roquebrussanne et les 30 Millions mènent une campagne de stérilisation et d'identification sur la Commune depuis bientôt 4 ans. Nous informons l'intérêt d'identifier l'animal et la stérilisation nous entendons les doléances de chacun, mais il faut garder une ligne de conduite que seul l'intérêt de l'animal compte.

**L'objectif de l'identification est double** : responsabiliser les propriétaires de chats en France et lutter contre les abandons et la maltraitance. Grâce à l'identification, il sera en effet plus facile de remonter au propriétaire d'un chat qui apparaîtrait abandonné ou qui serait retrouvé victime de maltraitance, ce qui facilitera le travail des forces de l'ordre. Pour les propriétaires, c'est aussi une bonne nouvelle : un chat identifié a 80% de chances de plus de retrouver son propriétaire en cas de fuite, par rapport à un chat qui ne serait pas enregistré dans la base de donnée correspondante.

À Bientôt

**Stéphanie MENARD**

Présidente des Chaperlipettes

Les dons et aides sont les bienvenus.

[A.leschaperlipettes@orange.fr](mailto:A.leschaperlipettes@orange.fr) - 06 75 77 72 79

## Stage de printemps

Le TCVI a offert à ses adhérents, petits et grands, un stage de tennis gratuit durant les vacances de printemps. En effet, afin de pallier les cours manqués pour cause de confinement et de couvre-feu, l'arrivée des beaux jours a permis de proposer ce stage d'une semaine.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que 43 adhérents ont participé à cette semaine tennistique sur les courts de Néoules et de La Roquebrussanne.

27 enfants, 8 adultes et 8 adolescents ont pu bénéficier gratuitement de cours dispensés par notre professeur (DE) Anthony Guerre. Comme toujours, plaisir et bonne humeur étaient au rendez-vous le tout couronné par une météo exceptionnelle. De quoi redonner le sourire en ces temps compliqués.



## L'AMAP « les Paniers de l'Issole »

AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne) permet de se procurer des produits de l'agriculture locale, (fromages, viandes, poissons et coquillages, fruits...) sains et à prix raisonnable, permettant ainsi de sauvegarder nos santés, nos terres agricoles, nos paysages et les métiers de l'agriculture. Elle est plus que jamais présente pour vous proposer des produits bio directement des producteurs locaux sans commission de revente, donc à des prix très raisonnables.



Nous coopérons avec plus de vingt producteurs, tant en produits maraîchers/fruitiers que viandes, fromages, lait, miel, poissons/coquillages, pain etc... Sauf les œufs et légumes qui sont distribués soit toutes les semaines soit tous les 15 jours, le reste est livré une fois par mois, selon les saisons et les dates d'abattage.

Au plaisir de vous rencontrer pour, ensemble, protéger agriculture paysanne, paysages et nos santés.

Une bonne santé sans laquelle la vie devient difficile, de nombreuses rencontres enrichissantes, beaucoup de joies simples et partagées, et pour tous, paix, solidarité et générosité...

À sa façon et à sa mesure, l'Amap essaie d'y contribuer.

Bien amicalement à tous,

Pour tout renseignement : [lespaniersdelissole@gmail.com](mailto:lespaniersdelissole@gmail.com)

## « Pause Thé Tine »

Malgré sa fermeture en temps de Covid, le salon de thé associatif la « Pause Thé Tine » continue de mener différents projets. L'association a auto édité un album illustré jeunesse, abordant la gestion des émotions dans une démarche bienveillante et de manière ludique. Vous pouvez acheter un exemplaire de «oh, une petite Colère!» directement à l'association ou sur tout site de vente en ligne tel BOD, Cultura, Fnac, Amazon...



La Pause thé tine met également en place, en partenariat avec le CCAS de La Roquebrussanne, des Rencontres PapotÂge. Nous cherchons des bénévoles pour partager du temps avec des seniors isolés pour partager un temps de lecture, de jeu, musique ou visio avec la famille.

Pour toute information, vous pouvez nous contacter au 06 29 22 02 92.

**L'équipe de la Pause thé tine**



## La Roquebrussanne Se Raconte

• Dans le précédent Pichoun Roquier, nous vous annoncions la parution de notre livre. Il a eu un beau succès puisque nous avons tout vendu, et nous sommes heureux que tant de personnes portent intérêt à l'histoire de notre village.

• Depuis février, la municipalité a mis à notre disposition l'ancien local de la Police Municipale et nous l'en remercions. Nous y avons installé des panneaux réalisés suite à nos recherches et pensons les changer périodiquement. La situation sanitaire ne nous a pas permis de l'ouvrir au public, ce que nous ne manquerons pas de faire dès que possible.



• Nos recherches sur l'immigration italienne au XIX<sup>e</sup> siècle sont bien avancées malgré le contexte environnemental et l'absence de réunions. Nous avons réussi à aller aux archives de Dranguignan et avons exploité internet.



Nous sommes toujours preneurs de vos témoignages éventuels.

• Un ami nous a fait parvenir la photo ci-contre d'une carte postale et nous avons essayé de comprendre. C'est une troupe de jeunes comédiens qui, en avril 1915, jouaient la pièce « Les Oberlé » à La Roquebrussanne au bénéfice des soldats de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. En 1901, René Bazin a écrit le roman patriotique les « Oberlé » pour montrer le drame vécu par les Alsaciens après 1870 et leur annexion à l'Allemagne. Les membres de la famille Oberlé se déchirent, c'est le drame de la tension entre les pro-français, les opportunistes et les Allemands conquérants. Nous souhaiterions savoir si l'un d'entre vous pouvait reconnaître les acteurs qui étaient peut-être de jeunes Roquiens.



Merci.

## Aux jardins partagés et collectifs de l'association des « Jardins d'Alfred »

Les temps sont rudes, et les frimas d'avril n'ont pas été profitables au monde végétal. Pour autant, nous avons été prudents et attentifs, nous les membres des JARDINS D'ALFRED, et les pertes sont minimes.

La saison a commencé tôt avec de multiples plantations. Cette année nous avons investi dans le futur avec la plantation d'arbres (cerisier, pommier, poirier, muriers, asiminiers, poivrier, amandiers, jujubier, cormier, sureau). Ces arbres se rajoutent à notre « patrimoine » déjà conséquent et nous comptons aujourd'hui plus de 60 individus. Nous commençons à végétaliser nos limites de parcelles par la plantation de plus de 70 saules (osiers) de variétés comme : la Jaune de Falaise, le Rouge Belge, Purpurea helix (vert) ou Purpurea algerian (rosé). Ces haies végétales offriront plusieurs ressources, tout d'abord l'osier, qui nous permettra de nous initier à la vannerie, qui nous offrira aussi un BRP (bois raméal fragmenté) très riche, l'extrait fermenté de saule est aussi un excellent accélérateur de croissance et favorise la reprise des boutures ; haies qui seront aussi un refuge pour la biodiversité et qui créeront un microclimat à l'intérieur des parcelles.

Nous avons testé en ce début de printemps des greffes sur nos pruniers sauvages par des associations comme prunier-nectarier, prunier-abricotier, prunier-Reine Claude, prunier-pêcher.

En ce début de saison potagère, les jardins d'Alfred affichent complet pour la partie jardins familiaux mais il reste des places dans la partie Mandala Collectif où nous ne sommes que 4 pour plus de 800m<sup>2</sup>. Cette partie Mandala constitue le beau « challenge » des Jardins d'Alfred puisqu'elle suppose l'entraide, la solidarité, la communication, l'échange de connaissances et le partage. Nous y sommes très attachés.

D'ailleurs, en terme d'échanges de connaissances, l'association des Jardins d'Alfred se veut un pôle ressources et si vous sou-

haitez des informations sur des pratiques culturelles (taillages, greffes, associations végétales, semis, valorisations des ressources, etc.) l'équipe des jardins se fera un plaisir de vous renseigner.

Nous souhaitons aussi, dès que les conditions seront favorables, organiser une bourse d'échange de graines patrimoniales (des plantes qui « fonctionnent » sur notre commune et ses environs proches) autour de notre granothèque. Donc dès aujourd'hui, si vous avez chez vous, vos amis, des plantes qui s'épanouissent avec bonheur faites nous le savoir afin que tous ensemble nous préservions ce qui fonctionne ici et maintenant (ceci peut concerner les graines, les boutures, les rejets et les greffons).

Enfin en ce début mai nous avons par des travaux collectifs fini la dernière façade de notre cabane avec porte et fenêtres, ajouté un nouveau point d'eau, installé une nouvelle citerne, déplacé les bacs à matières, regroupé et trié les palettes (à finir), préparé des ombrières, etc.

Notre assemblée générale aura lieu fin mai ou début juin selon les conditions climatiques et sanitaires.

L'équipe des Jardins d'Alfred vous souhaite de beaux moments au plein-air.

**Contact :** [jardinsalfred@gmail.com](mailto:jardinsalfred@gmail.com) ou 0676217243





## L'Application Citoyenne

L'Application Citoyenne est à votre disposition depuis votre smartphone.

Cet outil permet à tout citoyen de signaler en un clic et d'envoyer des photos aux services compétents (Police Municipale, Gendarmerie, Pompiers), concernant toute situation nécessitant une intervention en matière de sécurité, d'environnement, de propreté (accident, dégradation, chiens errants, tapage, agression, cambriolage, dépôt sauvage, départ de feu).

Grâce à cette application, l'ensemble des administrés pourra largement s'impliquer et ainsi agir directement sur son cadre de vie.

**L'Application Citoyenne est téléchargeable gratuitement sur AppStore ou PlayStore.**

De plus, elle vous permet de pouvoir recevoir des notifications de la part de la Commune afin d'être informé d'éventuels travaux, des festivités et animations ou d'informations générales



## Prévention canicule

Toute personne âgée d'au-moins 60 ans ou isolée, fragile, Handicapée est invitée à s'inscrire sur le registre Communal afin d'assurer un suivi régulier des services municipaux.

## Bruit de voisinage

L'été arrivant, il est important de rappeler que les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse à gazon, à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**
- les samedis de **9h à 12h** et de **15h à 19h**
- les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**.

(Source : Arrêté Préfectoral du 20.09.2002).



## Médiathèque

Après une année compliquée, où nous avons dû fermer le service, puis le rouvrir sous le format Click and Collect, puis ouvrir normalement mais avec des horaires adaptés au couvre-feu et enfin annuler toutes nos animations. Nous voilà aux portes de l'été. Comme d'habitude, la Médiathèque restera ouverte et passera aux horaires d'été du vendredi 2 juillet au mardi 31 août.

• Mardi : 9h / 12h • Mercredi : 9h/12h - 14h/19h • Vendredi : 9h-12h - 14h/19h • Samedi : 9h/12h

Nous travaillons, d'ores et déjà, à la programmation du second semestre. Au programme : conférences, spectacles, ateliers, cinéma et jeux ! Il y en aura pour tous les goûts !

Nous vous rappelons, enfin, que la Médiathèque participe au réseau des Médiathèques de la Provence Verte et qu'à ce titre, vous avez accès maintenant à plus de 150.000 documents et une offre numérique gratuite sur la plateforme SKILLEOS. Alors n'hésitez pas à venir nous voir !

Bon été à vous tous,

**Rodolphe**

## Nous voilà à l'aube d'une nouvelle saison estivale.

Le temps est venu de profiter à nouveau de la beauté de notre si précieux et fragile environnement.

C'est le moment où les bénévoles du CCFF/RCSC vont à nouveau sillonner notre Commune pour prévenir les risques et protéger nos forêts.

Grâce à la création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile au sein de la Commune, nos réservistes sont désormais assimilés à des « collaborateurs occasionnels du service public » et ainsi, assurés dans le cadre de leurs missions.

Ces missions de surveillance, d'alerte, d'action immédiate, de guidage et d'appui logistique des secours en font un des maillons essentiels de la protection de notre Commune.

Ils ont également en charge la prévention et l'information des citoyens sur les réglementations en vigueur, notamment celles liées à l'emploi du feu.

Sous l'impulsion de son nouveau Président, une équipe s'appuyant sur nos membres emblématiques avec l'apport de nouvelles recrues a été constituée.

Nous souhaitons donc la bienvenue à **Franck LESEVE, Frédéric BARRACHIN, Géraldine BARRACHIN, Stéphane CARTERON, Florent ROUFFIGNAC** et nous remercions l'ensemble de ses membres pour leur engagement citoyen sans lequel le CCFF de La Roquebrussanne ne pourrait continuer à fonctionner.



Dans la même dynamique, afin de leur permettre de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions, leurs équipements ont été en partie renouvelés.

Si vous souhaitez rejoindre le CCFF/RCSC et prendre cet engagement citoyen pour contribuer à la protection de notre commune, nous vous invitons à contacter **M. Hugo NIEDERLAENDER** par courriel à :

[hugo.niederlaender@laroquebrussanne.fr](mailto:hugo.niederlaender@laroquebrussanne.fr)

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été.

## Tribune de l'opposition

Nous n'allons pas revenir sur les allégations de Monsieur le Maire à notre rencontre et répétées maintes fois (voir édition de Var Matin du 25 janvier 2021 et les deux derniers bulletins municipaux). Nous allons plutôt vous faire partager notre analyse sur le « suivi budgétaire très rigoureux de notre commune », comme affirmé dans le dernier bulletin municipal.

Des difficultés de trésorerie étaient apparues dès le début de l'année 2019. Les causes étaient liées à la programmation trop ambitieuse de projets, certes tous nécessaires au développement de la commune, mais très coûteux au regard de nos recettes, basées essentiellement sur l'impôt. I

l'eût donc fallu, et c'était l'avis de la majorité des adjoints en place, différer les dépenses prévisibles et gourmandes de rénovation de l'hôtel de ville. Ces derniers travaux étaient sans doute moins urgents que d'autres.

Les capacités d'autofinancement nettes de la commune sont aujourd'hui insuffisantes pour réaliser raisonnablement le programme électoral.

L'endettement est tel que notre capacité de contracter de nouveaux emprunts est très réduite (emprunt de 150.000 € néanmoins prévu au budget primitif de cette année pour équilibrer les dépenses).

La hausse de la taxe sur le foncier bâti, votée à la majorité du Conseil Municipal le 29 mars 2021, est de 4,68 pts, soit une augmentation de 25% du montant 2020 de la part communale.

La manne supplémentaire ainsi attendue est de 140.000 €. A noter qu'elle sera totalement absorbée par le besoin d'autofinancement du projet des nouveaux vestiaires du stade. La réalisation de ce projet, programmée en 2020, n'a pas pu être concrétisée faute de financement suffisant. Elle est à nouveau budgétée en 2021. Le montant de l'opération s'élève à environ 685 600 € TTC.

L'autofinancement (si subventions obtenues) serait de 202.285 €. L'achèvement du pluvial des Molières est quant à lui ajourné. Tels sont les choix de la majorité. Nous observons par ailleurs que très peu de communes ont fait le choix d'augmenter l'impôt en cette période de crise sanitaire majeure et surtout de manière aussi conséquente.

**Lionel BROQUIER**  
**Jean-Mathieu CHIOTTI**

# Homage

"Extrait de l'hommage Républicain rendu par Michel GROS à l'occasion des obsèques de **Madame Monique CAULET**, Maire de La Roquebrussanne de 1989 à 1995."



**Madame CAULET** (à gauche) en compagnie de son mari et de **Madame Suzanne ARNAUD** (Maire de Riboux) à l'occasion de la visite du bureau du Général de Gaulle.

[...] Elle est née en 1928 et a fait des études de Français grec et latin. Elle arrive en 1957 à La Roquebrussanne avec son mari le docteur Caulet.

J'imagine le choc pour quelqu'un arrivant de la ville. L'eau ne coulait pas au robinet mais à la fontaine. Mais loin de les rebuter, les Caulet s'installent au village dans une maison qui depuis porte leur nom. Le docteur est forcément très occupé comme pouvaient l'être les médecins à cette époque.

Madame Caulet s'investit rapidement dans la vie associative et paroissiale de la Commune. Elle devient aussi maman d'une belle fratrie composée de cinq garçons et qui, au fil des ans, s'est étoffée de petits enfants et d'une arrière-petite-fille.

Mais sa formation littéraire ne tarde pas à prendre le dessus, et en 1971 elle participe à L'escolo de Carami. Vous l'aurez compris, on y parle Provençal et culture.

Et puis, toujours attachée à notre Commune, elle fonde en 1980 la cuisine Provençale pour faire connaître et reconnaître le talent de Jean-Baptiste REBOUL, célèbre chef cuisinier né à La Roquebrussanne. Le succès est au rendez-vous et bientôt le nom de La Roquebrussanne est associé à Jean-Baptiste REBOUL grâce au travail des bénévoles et de sa Présidente Monique CAULET. Elle écrira deux livres de recettes qui lui sont dédiés.

Pour compléter une vie déjà bien remplie, en 1983 elle s'engage dans la vie politique locale et devient adjointe au maire jusqu'en 1989. Elle travaille notamment avec le CCAS pour venir en aide aux plus fragiles. Puis, elle est élue Maire au mandat suivant et le restera jusqu'en 1995. Elle est à ce jour la seule femme Maire de notre Commune.

Son mandat est marqué par des réalisations qui sont toujours actuelles. Je citerai entre autres, la construction de l'école élémentaire et la bibliothèque intégrée afin que les élèves puissent y être accueillis. C'était alors visionnaire et c'est aujourd'hui toujours d'actualité. Et puis l'église dans laquelle nous nous trouvons réunis aujourd'hui à été refaite au cours de son mandat.

Pour couronner son engagement et en reconnaissance d'une vie tournée vers les autres elle est décorée de la médaille de l'ordre du mérite en 2009.

Malgré les honneurs, Monique CAULET aura toujours su rester une personne humble, simple.

Je me souviens de quelqu'un de déterminé, de quelqu'un qui ne se plaignait jamais. De quelqu'un qui avait gardé toute sa vivacité d'esprit et qui était toujours prête à vous parler avec passion de sa Commune, de la cuisine Provençale, de Mistral et du Provençal dont elle était félibre d'argent me semble-t-il [...].

La Commune de La Roquebrussanne est triste et endeuillée. Il en est de même pour nous tous ici présents. Nous partageons votre peine [...].

Pour conclure et m'adressant à elle : merci pour votre vie entière tournée vers les autres.

**Adessias Monique CAULET.**